



## INSERTION DES ANNONCES LEGALES - TARIFS 2012

Conformément à l'arrêté du 17 novembre 2011 fixant le montant des rémunérations dues en contrepartie des prestations fournies par la direction de l'information légale et administrative paru au *Journal officiel* du 19 novembre 2011.

### ORGANISATIONS SYNDICALES ET PATRONALES

TYPE D'ANNONCE	TARIF (en euros)
Comptes annuels des organisations syndicales et patronales	50

*Tarifs non assujettis à la TVA*